

LA BLM MOULAINE ORGANISE LE CHALLENGE DU SOUVENIR

DE Mr. CRISTIAN PISONI

LE 28 MAI 2023 à 8 H

CONCOURS PROPAGANDE 16 QUADRETTES PAR POULES

ENGAGEMENT 25 € par Equipes

Arbitre : Jean Luc DEVLIEGHER

Le règlement de la FFSB sera appliqué

Parties limitées en 1 h 45

Indemnités challenge :

- 1^{er} de poule 50 €
- 2^{ème} de poule 40 €
- 3^{ème} de poule 25 €
- ¼ de finale 50 €
- ½ finale 80 €
- FINALE 200 €



Le complémentaire organisé en souvenir de Jean Luc BETTI sera limité 8 équipes. **L'engagement est fixé à 15 € par équipe.**

Indemnités :

- 1^{ère} partie : 20 €
- ½ Finale : 40 €
- Finale : 80 €

Un repas sera pris en commun à la salle des fêtes de MOULAINE au cout de 17 € par personne.

Les Feuilles d'inscription accompagnées du chèque pour les engagements et les repas devront être envoyées avant le 20 mai 2023 à l'adresse suivante :

Monsieur Marc BETTI, 25 rue St ELOI 54860 HAUCOURT – MOULAINE TEL : +33605470076
ou monsieur Joseph SCOTTO 19 rue du Roussillon 54400 LONGWY – HAUT : +33786877928

